

DAMAN

(hébreu *châphân* =celui qui se cache).

Sg. trad. par lapin : à tort, car il n'y a de lapins ni en Palestine ni au Sinaï ; on y rencontre tout au plus deux ou trois sortes de lièvres. Sg. rév. a corrigé avec raison : daman. Vers. Syn. rend par gerboise, mais donne en note la variante : daman. Bbl. Cent. emploie le nom scientifique : hyrax.

C'est en effet le *hyrax syriacus* (ou *procaria*) des naturalistes, que les Arabes du S. appellent *thofun* (voisin de *châphân*) et ceux de Palestine *ouabr*. On le trouve dans le Liban, la Galilée N., le S. de la Phénicie, aux abords de la mer Morte, en Arabie Pétrée (surtout au Sinaï), sur les deux rives de la mer Rouge ; il est quelques fois désigné sous le nom vulgaire d'agneau d'Israël.

Il est de la grosseur d'un lapin, sa tête est ronde, ses oreilles courtes, sa queue rudimentaire ; son poil beau et fin est rougeâtre, plus clair sous le ventre. Il ne creuse pas de terrier comme le lapin, mais gîte dans les trous des rochers ([Ps 104:18](#), [Pr 30:24,26](#)). Il y fait son nid garni d'herbes sèches et de poils ; il y enfouit ses petits, ordinairement au nombre de 4. Comme le lapin, il sort le matin et le soir pour brouter des plantes parfumées. C'est alors qu'on peut l'observer et le surprendre ; opération difficile, car ces animaux, méfiants, toujours sur leurs gardes, éventent les pièges et, pendant leurs repas, en groupes peu nombreux, l'un d'eux se tient en sentinelle. A la moindre alerte toute la bande disparaît dans les rochers. Parfois on voit de loin un daman au repos, remuant les mâchoires ; un observateur superficiel croirait qu'il rumine ([Le 11:5](#), [De 14:7](#)). Il est du reste inoffensif. Il tente bien de mordre qui le saisit, mais on a vite raison de sa résistance.

On en connaît quatre espèces : celui de Syrie déjà nommé, celui du Cap qui remonte le littoral E. de l'Afrique jusqu'en Abyssinie, et deux espèces dans l'Ouest africain. Le genre hyrax forme à lui seul un ordre dont la place dans la classification générale est très discutée ; c'est que sa constitution anatomique est singulière : mammifère ongulé, il n'est ni un ruminant (il lui en manque l'estomac) ni un rongeur ; ses incisives rappellent tout à fait celles de l'hippopotame. Il n'a pas de griffes, les doigts de ses pattes sont garnis de petits sabots analogues à ceux du même animal. Il se rapprocherait donc des pachydermes. (Huxley le place entre le groupe des éléphants et celui des chevaux, mais il n'est guère suivi.) Sa chair était interdite aux Israélites ([Le 11:5](#), [De 14:7](#)). Les Arabes en sont très friands. E. D.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

